

Service de l'Economie Agricole

Aurillac, le 21 septembre 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 22.0343

Demandeur : VERNEZOL Thomas

Date d'enregistrement de la demande : 30/08/2022

Date limite de candidature : 29/11/2022

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 29/12/2022.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-CLEMENT	15,75	VERNEZOL Eliane	Section AC 97,99jk, Section 85,89,
SAINT-CLEMENT	43,23	Indivision VERNEZOL	Section AC 33,34,35,37,85,89, Section AE 56jk,57, Section AH 3jk,5,6,8jk, 9jk,10jk,30,31,32jk,38,39,40,43,44,4 6,47,49jk,53,55,56, Section AI 30, 36,38,40, Section AK,47jk,48,53,54,55,56jk,57jk,76,84, 90,237,239jk,
PAILHEROLS	17,83	Indivision VERNEZOL	Section AC 12,13,14,15,17, Section AD 20jk,21,22,23,24, 25,26,27,36,37,39,40,41,42,43jk,44,
VIC-SUR-CERE	7,45	VERNEZOL Sarah et Thomas	Section AI 163,169, Section AM 1, 226, Section AN 27,44a,159,
SAINT-CLEMENT	2,68	Mairie de St-CLEMENT	Section ZZ 9501,9502
SAINT-CLEMENT	0,33	CHARBONNEL Yaelle	Section AI 37
SAINT-CLEMENT	7,85	GENTY Marcelle	Section AH 1jk, Section AI 5jk,128, Section AK 46jk, 49jk,50jk,51,119,121jk,122,125,
SAINT-CLEMENT	0,44	MONTOURSY M-Helene	Section AC 81,82,
SAINT-CLEMENT	6,45	BRUNIE Maurice	Section AK 204, Section AL 48jk, 49,50,51,54,55,60JK,61jk,62jk 64,65,66,67,68,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière